

PLAN DE GESTION ET D'ENTRETIEN PLURIANNUEL DU TORRENT DU MERDANEL SUR SON CÔNE DE DÉJECTION

RÉUNION PUBLIQUE,

SAINT-CRÉPIN, jeudi 03 juillet 2025, de 9 h à 12 h.

Présentation :

Monsieur le Commissaire Enquêteur (CE), François EMOND, assurait seul la présentation lors de cette séance. En effet, compte tenu de la faible affluence constatée lors de la première réunion publique, le bureau d'études (Hydrétudes) ne s'est pas déplacé.

Étaient également présents dans la salle : 2 personnes en sus de Madame Bonnardel, secrétaire de Mairie, et de Monsieur le Maire, arrivé un peu plus tard.

Déroulement :

Deux participantes ont assisté à la réunion publique, souhaitant, d'une part, prendre connaissance du dossier et, d'autre part, s'informer du devenir des passages à gué existants au niveau du torrent du Merdanel, dans le secteur concerné par le projet.

À l'issue d'une présentation succincte du dossier par le CE (but, enjeux, incidences environnementales), il leur a été répondu – en s'appuyant sur les documents disponibles et les informations fournies par Madame Bonnardel, en charge du suivi du dossier – que les passages à gué ne sont pas remis en question et subsisteront aux emplacements actuels.

Ces deux personnes ont quitté les lieux après un rapide examen des documents papier mis à disposition. Aucun autre visiteur ne s'est présenté par la suite, la permanence a néanmoins été assurée par le CE jusqu'à 12 h.

Monsieur le Maire s'est enquis des échéances prévues (fin de l'enquête et délais de rédaction du rapport et des conclusions, puis phase d'instruction du dossier en Préfecture).

Il a également exprimé ses préoccupations quant aux risques hydrologiques accrus, en raison des récents épisodes orageux survenus dans la région. Il a émis l'espoir que, sous réserve de la validation du dossier, les travaux puissent être engagés à l'automne.

Compte rendu réalisé par le Commissaire Enquêteur.

Le 03/07/2025

